



Recommandations de vote du PSGC  
La Neuveville, le 4 novembre 2024

## 4 x NON le 22 septembre 2024

### **NON aux mégaautoroutes**

Elargir les autoroutes aggravera la situation. Ce sont des dizaines de milliers de voitures supplémentaires engendrant davantage d'embouteillage dans les villes et villages. Les 5.3 milliards doivent être investis vers une mobilité plus durable, par exemple pour soulager les utilisatrices-teurs de transports en commun dont les prix ne cessent d'augmenter. Davantage de voitures cause plus d'émissions de gaz à effet de serre et plus de pollution. Pour notre avenir, l'environnement et notre santé, le PSGC recommande de voter non à l'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales.

### **NON à un affaiblissement du droit du bail**

Les deux modifications du droit du bail affaiblissent les droits des locataires en faveur des propriétaires et groupes immobiliers. L'objectif du lobby immobilier est d'augmenter ses rendements. Pour cela il souhaite pouvoir expulser plus facilement les locataires de leurs foyers et restreindre la sous-location. Il est déjà possible aujourd'hui de résilier un bail en raison d'un besoin propre. A l'avenir, le besoin ne devrait plus être urgent et affaiblira la protection contre les résiliation. Perdre un foyer peut avoir de graves conséquences, particulièrement pour les familles ou les personnes âgées. De plus, restreindre massivement la sous-location qui répond pourtant à des besoins avérés des locataires, notamment chez les jeunes et les PME, est problématique. Ces deux modifications feront encore accélérer l'augmentation du prix des loyers, qui a déjà explosé ces dernières années. Le PSGC recommande de voter NON aux deux modifications du code des obligations concernant le droit du bail.

### **NON à EFAS**

Notre système de financement de la santé est malade, mais cette réforme ne le soignera pas, au contraire. Les assurances verront leur place renforcée au détriment des cantons, ce qui ne présage rien de bon pour la qualité des soins et l'augmentation des primes sur le dos de la classe moyenne et les bas revenus. EFAS veut uniformiser les clés de répartition du financement entre assureurs et cantons dans les différents domaines du soins. Les assureurs rembourseront à eux seuls toutes les prestations à charge de l'assurance obligatoire et les cantons verseront leur contribution aux assurances directement. Pour le canton de Berne, cette réforme fera payer davantage ses habitant-e-s via le système anti-social des primes et devrait décharger le canton (et son financement plus solidaire via l'impôt). Le PSGC souhaite une réforme du système de financement de la santé impliquant un financement plus solidaire, qui dépend du revenu et pas renforcer les assurances maladies. Il recommande de voter NON à cette réforme risquée!